



The ecoENERGY Efficiency Initiative



The **ecoENERGY Efficiency Initiative** is investing more than \$675 million between 2007 and 2011 to promote smarter energy use by Canadians—at home, at work and on the road. These efforts will: reduce emissions that harm our health and the environment; save Canadians money; and make the most of our natural resources—because wasted energy is our biggest source of untapped energy.

The ecoENERGY Efficiency Initiative features the following components:

- **ecoENERGY Retrofit** (\$520 million) offers homeowners, along with smaller businesses and organizations, financial support to retrofit their homes, smaller buildings and industrial processes. This includes a \$300 million expansion for homeowners in Budget 2009.
- **ecoENERGY for Buildings and Houses** (\$60 million) encourages both the construction and retrofit of more energy-efficient buildings and houses.
- **ecoENERGY for Industry** (\$18 million) aims to accelerate energy-saving investments and the exchange of best-practices information within Canada's industrial sector.
- **ecoENERGY for Fleets** (\$22 million) focuses on reducing fuel use and greenhouse gas emissions in commercial and institutional fleets through several methods: training and education; sharing of best practices; anti-idling campaigns; and technical demonstrations to identify opportunities for improvements.
- **ecoENERGY for Personal Vehicles** (\$21 million) provides Canadians with helpful tips and decision-making tools on buying, driving and maintaining their vehicles to reduce fuel consumption and greenhouse gas emissions. This program also manages the voluntary agreement with the auto industry to reduce annual greenhouse gas emissions from passenger cars and light-duty trucks by 5.3 megatonnes by 2010.
- **A regulatory agenda** (\$32 million), under the authority of the *Energy Efficiency Act*, will introduce or raise energy efficiency standards for a wide range of energy-using products. As a result, 80 percent of the energy used in homes and businesses will soon be regulated. Stricter regulations mean that, over time, inefficient products will disappear from the marketplace.
- **The fuel consumption of road motor vehicles** (\$3 million) will be regulated, in conjunction with Transport Canada, under the *Motor Vehicle Fuel Consumption Standards Act*. Regulated standards will be in place for the 2011 model year, building upon the existing voluntary agreement with the auto industry to reduce greenhouse gas emissions from Canada's vehicle fleet, and will be benchmarked against a stringent, dominant North American standard.

Important related efforts include:

- **ecoENERGY for Biofuels** (up to \$1.5 billion) will provide operating incentives, over the period 2008 to 2017, to producers of renewable alternatives to gasoline and diesel.
- **Sustainable Development Technology Canada** (\$500 million) has been provided with funds to invest with the private sector to establish large-scale facilities for the production of next-generation renewable transportation fuels.

For more information visit ecoaction.gc.ca





L'Initiative écoÉNERGIE sur l'efficacité énergétique



L'Initiative écoÉNERGIE sur l'efficacité énergétique est en train d'investir plus de 675 millions de dollars, de 2007 à 2011, pour encourager les Canadiens à consommer l'énergie judicieusement – à la maison, au travail et sur la route. Ces efforts contribueront à réduire les émissions nocives qui affectent notre santé et l'environnement; à faire économiser l'argent aux Canadiens; et à tirer avantage le plus possible de nos ressources naturelles – parce que la plus grande source d'énergie inexploitée est l'énergie que nous gaspillons.

L'Initiative écoÉNERGIE sur l'efficacité énergétique comporte les volets suivants :

- **écoÉNERGIE Rénovation** (520 millions de dollars) offre du soutien financier aux propriétaires de maisons et aux petites entreprises et organisations pour qu'ils rénovent leurs maisons, leurs bâtiments et leurs procédés industriels. Ceci comprend l'affectation de 300 millions de dollars additionnels pour la rénovation domiciliaire dans le budget de 2009.
- **écoÉNERGIE pour les bâtiments et les habitations** (60 millions de dollars) favorise aussi bien la construction que la rénovation de bâtiments et de maisons plus éconergétiques.
- **écoÉNERGIE pour l'industrie** (18 millions de dollars) vise à intensifier les investissements et l'échange de renseignements sur des pratiques exemplaires dans le secteur industriel canadien.
- **écoÉNERGIE pour les parcs de véhicules** (22 millions de dollars) est axé sur la réduction de la consommation de carburant et des émissions de gaz à effet de serre provenant des parcs de véhicules commerciaux et institutionnels par plusieurs méthodes : la formation et l'instruction, l'échange de pratiques exemplaires, les campagnes de lutte contre la marche au ralenti et les démonstrations techniques pour déterminer les possibilités d'amélioration.
- **écoÉNERGIE pour les véhicules personnels** (21 millions de dollars) donne des conseils et des outils de décision utiles aux Canadiens sur l'achat, la conduite et l'entretien de leur véhicule pour réduire leur consommation de carburant et leurs émissions de gaz à effet de serre. Ce programme gère aussi l'accord volontaire avec l'industrie automobile pour réduire de 5,3 Mt, d'ici 2010, les émissions de gaz à effet de serre produites annuellement par les automobiles et les véhicules légers.
- **le programme réglementaire** (32 millions de dollars) utilisera la *Loi sur l'efficacité énergétique* pour créer ou améliorer les normes d'efficacité énergétique pour un large éventail de produits consommateurs d'énergie, de manière à réglementer bientôt 80 % de l'énergie consommée dans les maisons et les entreprises. Une réglementation plus stricte signifie que les produits inefficaces au point de vue énergétique disparaîtront du marché au fil du temps.
- **la consommation de carburant des véhicules automobiles** (3 millions de dollars) sera réglementée, conjointement avec Transports Canada, en vertu de la *Loi sur les normes de consommation de carburant des véhicules automobiles*. Les normes de réglementation seront en place pour l'année modèle 2011, en faisant fond sur l'accord volontaire qui existe déjà avec l'industrie automobile pour réduire les émissions de gaz à effet de serre des parcs de véhicules au Canada, et elles serviront de point de repère contre la norme dominante nord-américaine stricte.

Des efforts connexes importants sont aussi déployés sur :

- **écoÉNERGIE pour les biocarburants** (jusqu'à 1,5 milliard de dollars), qui fournira, au cours de la période de 2008 à 2017, des mesures incitatives d'exploitation aux producteurs de carburants renouvelables pour remplacer l'essence et le diesel.
- **Technologies du développement durable Canada** (500 millions de dollars), qui a reçu des fonds pour investir dans le secteur privé afin de mettre sur pied des installations à grande échelle visant à produire la prochaine génération de carburants renouvelables pour les transports.

